

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DFL vise à lutter contre les inégalités linguistiques et à favoriser l'insertion professionnelle des personnes rencontrant des difficultés de maîtrise de la langue française et / ou n'ayant pas acquis les compétences de base nécessaires (en français, mathématiques et numérique) dans la vie quotidienne et professionnelle. Les objectifs principaux sont :

- L'apprentissage des savoirs de base : lecture, écriture, calcul, repérage dans le temps et l'espace.
- La maîtrise des outils numériques essentiels à l'insertion.
- Le renforcement des compétences langagières pour favoriser l'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante.
- La levée des freins à l'insertion par un accompagnement global et individualisé.
- Travail sur le projet professionnel

PUBLICS VISES ET PREREQUIS

- **Publics** : Toute personne de plus de 16 ans, sortie du système scolaire, en recherche d'emploi (inscrite ou non à France Travail) ou salariée (notamment en SIAE).
- **Profils** : Le dispositif s'adresse à trois profils distincts, définis comme suit :
 - Analphabétisme : Personnes n'ayant jamais été scolarisées, n'ayant jamais appris à lire ni à écrire.
 - Illettrisme (degrés 1 à 4) : Personnes ayant été scolarisées de préférence en France, ou à défaut dans un établissement à l'étranger en langue française.
 - Français Langue Étrangère (FLE) : Public non francophone, scolarisé dans son pays d'origine, maîtrisant le code écrit et la lecture dans sa langue maternelle.
- **Prérequis** :
 - Niveau de diplôme : Aucun niveau de diplôme spécifique n'est exigé à l'entrée.
 - Situation administrative : Les personnes FLE majeures, non issues de l'Union Européenne, doivent être titulaires d'un titre de séjour.
 - Niveaux linguistiques requis à l'entrée :
 - Analphabétisme et Illettrisme : Niveau A2 minimum à l'oral. Pour les personnes en situation d'analphabétisme, il est impératif de parler couramment le français pour intégrer le dispositif.
 - FLE / Allophones : Niveau A1 minimum à l'oral.

PROCÉDURES D'INSCRIPTION

- **Orientation** : Par les conseillers du Service Public de l'Emploi (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi) ou les travailleurs sociaux (SIAE, PJJ, associations).

Organisme de formation : Ligue de l'enseignement BFC

10 rue Camille Flammarion, 21000 Dijon

SIRET : 32001811200138

Numéro de déclaration d'activité : 26580067458

- **Candidature spontanée** : Possible en contactant directement l'organisme au 03 80 30 55 25 ou par email à dflbfc@laliguebfc.org ou en s'inscrivant sur l'application France Travail

CONTENUS ET METHODES MOBILISEES

La formation est organisée en parcours individualisés et progressifs, construits à partir des besoins, des compétences et du projet du bénéficiaire.

Elle s'articule en trois phases complémentaires :

- **Positionnement** : à l'entrée en formation, un diagnostic de niveau est réalisé afin d'identifier les compétences maîtrisées, les besoins prioritaires, la durée du parcours et les objectifs poursuivis. Ce positionnement permet l'élaboration d'un Plan Individuel de Formation (PIF) et d'un emploi du temps personnalisé, tenant compte des contraintes personnelles, professionnelles et des situations de handicap.
- **Formation adaptée** : l'acquisition des compétences non maîtrisées s'effectue à travers des ateliers collectifs et/ou individuels, organisés dans les différents domaines du PIF. Les contenus, les rythmes et les supports sont ajustés en fonction de la progression et des besoins identifiés.
- **Préparation de la sortie** : la fin de parcours fait l'objet d'un accompagnement spécifique visant à sécuriser l'insertion ou la poursuite de formation. Cette phase peut comprendre notamment l'orientation vers une certification, et participe à l'orientation des bénéficiaires en lien avec les prescripteurs et organismes de formation partenaires. À l'issue de la formation, une attestation est remise au bénéficiaire. Elle précise les compétences acquises, les compétences en cours d'acquisition.

Les apprentissages reposent sur une pédagogie active en présentiel, favorisant l'implication et l'autonomie des bénéficiaires. Ils s'appuient sur le travail à partir de situations concrètes et de documents authentiques, des mises en situation, des ressources pédagogiques adaptées, d'outils internes et externes d'évaluation et de positionnement. L'accompagnement est individualisé en fonction des profils et des besoins. L'évaluation est intégrée tout au long du parcours dans une démarche continue et bienveillante. Elle comprend une évaluation diagnostique à l'entrée, une évaluation formative en cours de formation et des bilans intermédiaires permettant d'ajuster le PIF. En fin de parcours, un bilan final est réalisé en entretien.

VALIDATION ET CERTIFICATION

Le parcours peut donner lieu à une validation par les certifications suivantes selon le profil :

- **FLE / Allophones** : TEF (Intégration, Résidence, Nationalité), éventuellement DELF (A1, A2, B1) mais non mis en avant par le financeur, TEF dans la Nièvre et la Côte d'Or
- **Illettrisme / Savoirs de base** : Certification CléA (socle de connaissances et compétences) sous réserve de financement ou Certificat Pix pour les compétences numériques.

Une attestation de fin de formation précisant les compétences acquises et en cours d'acquisition est remise.

DUREE, RYTHME ET DELAIS D'ACCES

- **Durée** : Parcours individualisé sans durée maximum imposée (souvent entre 100 heures et 720 heures selon les besoins identifiés).
- **Rythme** : Temps partiel (moins de 30 heures par semaine) pour permettre une démarche d'insertion parallèle.

Organisme de formation : Ligue de l'enseignement BFC

10 rue Camille Flammarion, 21000 Dijon
SIRET : 32001811200138

Numéro de déclaration d'activité : 26580067458

- **Dates** : Entrées et sorties permanentes tout au long de l'année.
- **Délai d'accès** : Généralement sous 15 jours après l'orientation ou la validation de la candidature.
- En cas d'interruption anticipée, un entretien est proposé afin d'analyser les causes et d'adapter, si possible, le parcours.
- Une attestation partielle de fin de formation précisant les compétences acquises et en cours d'acquisition peut être remise.

TARIF ET FINANCEMENT

- **Coût** : Formation gratuite pour le bénéficiaire.
- **Financement** : Action financée par la **Région Bourgogne-Franche-Comté**.
- **Rémunération** : Possibilité de percevoir une rémunération stagiaire (<https://www.bourgognefranche-comte.fr/simuler-ma-remuneration>) selon la situation personnelle et possibilité d'une aide au transport ainsi qu'une aide complémentaire en début de formation

LIEUX DE FORMATION ET CONTACTS

La Ligue de l'enseignement intervient sur de nombreux sites en BFC :

- **Côte-d'Or** : [Beaune](#) et [Semur-en-Auxois](#) à ce jour.
- **Nièvre** : [Nevers-Sud Nivernais \(Nevers\)](#), Nivernais-Morvan ([Château-Chinon](#) et [Montsauche-les-Settons](#)) et [Bourgogne Nivernaise \(Cosne-sur Loire\)](#) à ce jour

Responsable régional : Denis CHAUVEL | ligue@laliguebfc.org | 03 80 30 55 25.

Toute réclamation peut être adressée par mail ou courrier. Elle est traitée selon la procédure interne de gestion des réclamations, dans un délai de 10 jours. Pour toute autre situation de handicap, un référent handicap est disponible pour étudier les adaptations nécessaires au suivi de la formation

ACCESSIBILITÉ

- Tous nos sites sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
Une analyse individualisée des besoins est réalisée à l'entrée.
- Pour toute autre situation de handicap, un référent handicap est disponible pour étudier les adaptations nécessaires au suivi de la formation : nvidal@laliguebfc.org

RÉCLAMATIONS

- Toute réclamation peut être adressée par mail auprès de la coordination pédagogique régionale viayet@laliguebfc.org.
Elle est traitée selon la procédure interne de gestion des réclamations, dans un délai de 10 jours

Organisme de formation : Ligue de l'enseignement BFC

10 rue Camille Flammarion, 21000 Dijon
SIRET : 32001811200138

Numéro de déclaration d'activité : 26580067458

PARTENAIRES, CO-TRAITANTS ET SOUS-TRAITANTS

Le dispositif est mis en œuvre par la Ligue de l'enseignement BFC, en lien avec des organismes de formation partenaires, des co-traitants et, le cas échéant, des sous-traitants, intervenant dans le respect du cadre contractuel et réglementaire. La coordination pédagogique, le suivi des bénéficiaires et le contrôle qualité des prestations sont assurés par la Ligue de l'enseignement BFC.

FORMATION FINANCIÉE PAR:



PARTENAIRES FORMATION:



Organisme de formation : Ligue de l'enseignement BFC

10 rue Camille Flammarion, 21000 Dijon
SIRET : 32001811200138

Numéro de déclaration d'activité : 26580067458